

## Location de la salle

1. Vous louez les 3 appartements et souhaitez la salle pour partager un moment en famille.

La yourte est donc fermée et vous pouvez bénéficier de la salle **à partir de 11h jusqu'à 10h le lendemain** matin.

Attention, **vous n'êtes pas plus de 15 à dormir dans les meublés**, et il est interdit de dormir dans cette salle !

Le tarif est de **140 euros par jour en plus de la location des meublés**.

Les conditions sont identiques à celles des meublés et vous vous engagez à les respecter.

2. Vous souhaitez privatiser l'ensemble de la structure.

En plus des appartements qui eux sont loués pour deux nuits minimum, l'ensemble salle et yourte est à **280 euros** par jour. De 11h à 10h le lendemain matin.

Le groupe ne dépasse pas 26 personnes : 15 personnes dans les meublés et 11 dans la yourte.

Les conditions sont identiques à celles des meublés et vous vous engagez à les respecter.

3. Vous pouvez louer la salle et l'ensemble de la yourte, mais pas de bruit après 21h30 ! Par exemple un club de ski pour une compétition qui se déroule aux alentours.

Dans ce cas se référer au contrat « nuitée dans la yourte » option 2.

**Dans tous les cas, un acompte de 50% est demandé à la réservation et une caution de 200 euros sera demandée à l'arrivée ainsi que le solde.**

Il n'est pas possible de louer la salle seule pour une soirée du fait que nous préservons la tranquillité des vacanciers dans les meublés. Cette salle n'est pas une salle des fêtes. Avant tout, elle a été pensée pour fournir toutes les commodités nécessaires pour accueillir des randonneurs à la nuitée. Et, c'est cette utilisation qui sera priorisée. Merci pour votre compréhension !